



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédure pénale

Question écrite n° 57389

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le taux de classement des infractions pour défaut d'élucidation en 2013.

Texte de la réponse

En 2013, le nombre de classement sans suite pour défaut d'élucidation a été de 2 570 941.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57389

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4836

Réponse publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8281